



**UNION INTERFÉDÉRALE
DES AGENTS DE LA
FONCTION PUBLIQUE
FORCE OUVRIÈRE**

FONCTION PUBLIQUE

46 rue des Petites Écuries - 75010 Paris

01 44 83 65 55

contact@fo-fonctionnaires.fr



Paris, le 1^{er} septembre 2022

Monsieur Stanislas Guerini
**Ministre de la Transformation
et de la Fonction publiques**
Hôtel de Rothelin-Charolais
101 rue de Grenelle
75700 Paris

Monsieur le ministre,

Les différentes sources d'information constatent une poursuite de l'inflation toujours aussi forte.

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) constate une hausse de 10,3% en année glissante de juin 2021 à juin 2022.

Pour sa part, l'office statistique de l'Union européenne Eurostat annonce une inflation de 8,9% sur le mois de juillet 2022 en Europe. En France, celle-ci atteint 6,8% pour la même période et 5,8% en année glissante d'août 2021 à août 2022.

Ces chiffres imparables, associés aux pertes sèches subies par les agents publics depuis 2010 et les années de gel du point d'indice, exigent une réaction des employeurs publics, donc du Gouvernement.

La revalorisation de 3,5% du point d'indice annoncée à compter de juillet 2022 n'est évidemment pas suffisante.

La motivation et l'engagement des agents, démontrés ces dernières années après les attentats et notamment la crise Covid, doivent se traduire par une nouvelle revalorisation.

Nul besoin d'être mathématicien pour comprendre que 3,5% d'augmentation reste en dessous de 5,8% d'inflation, sans compter le fait que celle-ci devrait se poursuivre en fin d'année.

C'est pourquoi, FO Fonction publique revendique une négociation immédiate permettant de maintenir le pouvoir d'achat de tous les agents et engager la compensation des pertes subies, depuis janvier 2000, par l'augmentation de la valeur du point d'indice.

Par ailleurs, pour faire suite à votre courrier du 25 juillet 2022 confortant votre engagement de la publication en urgence des ratios pro/pro dans la fonction publique hospitalière, force est de constater après une réunion récente avec le ministre de la Santé que la situation reste bloquée.

Dans l'attente de votre réponse, et restant à votre disposition pour échanger sur ce point, je vous prie d'agréer, Monsieur le ministre, l'expression de ma haute considération.

Christian GROLIER
Secrétaire Général